



4 SEPTEMBRE 2016 CANONISATION DE MÈRE TERESA

Mère Teresa incarne cette « révolution de la tendresse » que le pape François a voulu soulever. Née de parents albanais le 26 août 1910, dans les Balkans. Elle arriva à Calcutta pour enseigner en 1929, y fondant, près de vingt ans plus tard, les Missionnaires de la Charité. Cette congrégation compte aujourd'hui 5 000 membres dans plus de 130 pays. L'aura de la religieuse de petite stature, au sari blanc bordé de bleu, de nationalité indienne, dépasse largement le monde catholique, et depuis longtemps. À l'exemple du prix Nobel de la paix, qu'elle reçut en 1979. Elle est entrée dans la vie éternelle le 5 septembre 1997, date qui deviendra sa fête liturgique. 2

Le procès pour la déclarer sainte n'aura pas traîné. Il a débuté dès 1999, sans attendre le cinquième anniversaire de sa mort, comme il le faut d'ordinaire. Le décret sur ses vertus héroïques fut approuvé en décembre 2002 par saint Jean-Paul II, qui célébra la messe pour sa béatification, le 19 octobre 2003, *Journée mondiale des missions*.

De son côté le pape François a toujours été fortement impressionné par le caractère de la religieuse, surtout parce qu'elle «disait toujours ce qu'elle voulait dire». Il dit avoir «admiré la force, la décision des interventions» de celle qui ne se laissait pas impressionner par personne, pas même par l'assemblée des évêques. Mais c'est sans crainte qu'il s'apprête à canoniser cette femme à la réputation de sainteté déjà largement répandue parmi les fidèles. Le miracle attribué à son intercession : il s'agit de la guérison inexplicable d'un homme brésilien alors âgé de 35 ans, atteint d'un abcès cérébral et qui tomba dans le coma le 9 décembre 2008 alors qu'il était jeune marié. Ses médecins le croyaient proche de la mort. Tandis qu'il devait être opéré, sa femme et d'autres proches ont prié Mère Teresa. L'opération médicale n'a finalement jamais eu lieu car les médecins ont subitement découvert l'homme en bonne santé.

*Abbé Robert Gendron, directeur
Service pastorale liturgique diocésain*

Inscriptions pour les catéchèses de 2016-2017

Chers parents, c'est déjà le moment de penser à inscrire votre jeune pour les catéchèses, si vous êtes de la paroisse St-Pie-X, St-Martin et St-Maxime.

Le jeune doit avoir sept (7) ans au 30 septembre et être en 2^e année scolaire pour commencer les parcours. Un montant de 50\$ est demandé pour défrayer le coût du matériel utilisé durant l'année. Un certificat de baptême est demandé s'il n'a pas été baptisé à l'une des paroisses suivantes : Saint-Maxime, Saint-Martin, Saint Pie X et anciennement Saint-Urbain et Saint-Norbert.

Pour plus de renseignements, contactez Louise Pelletier, responsable des parcours catéchétiques au 450-682-5515 # 26 ou à l'adresse courriel : parcours@unitestmartin.com ou Danielle Leduc-Poirier, agente de pastorale 450-682-5515 ou agentpasto@unitestmartin.com.

S.V.P. Passez le message aux jeunes familles autour de chez vous.

Les rencontres des inscriptions :

- à l'église Saint-Maxime, mardi le 6 septembre à 19h30 dans la salle André-Rivest (porte 3, côté sud en arrière de l'église)
- à l'église Saint-Martin, mercredi le 7 septembre à 19h30, dans la salle de pastorale (porte 4 côté est de l'église au 2^e étage)

Louise Pelletier RSE (Répondante au service à l'enfance de Chomedey)

Formation initiale pour futurs bénévoles au Service d'accompagnement spirituel des personnes malades ou âgées à domicile.

Formation gratuite, 7 soirées de 18h à 21h :

Les 26 et 30 sept, les 3 - 7 - 10 et 14 oct. Ainsi que le 17 oct.

LIEU: Paroisse Saint-Maurice de Duvernay, 1961 rue d'Ivry, Pour inscriptions contacter: Veronica Dobos, coordonnatrice: au 514-775-3120 ou 514-272-4441

ou par courriel: vdobos@diocesemontreal.org

Note : une entrevue est obligatoire avant le début de la formation. Les entrevues peuvent avoir lieu entre le 1^{er} septembre et le 25 septembre 2016.



Veillez prendre note que le bureau sera fermé le lundi 5 septembre, fête du travail



SEPTEMBRE CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

Sam 3 sept 16h30 Paul Ranger ----- Son épouse et ses enfants
St Grégoire le Grand Marie-Reine Leduc - Marcel et Agathe Marquette

Dim 4 sept 10h30 Jean-François Conty ----- Marguerite Dalpé
23^e dimanche ordinaire Roger Racine ----- Offrandes aux funérailles

Lun 5 sept 16h30 PAS DE MESSE

Mar 6 sept 8h30 Jean Marc Pomminville ----- L.& D. Marceau

Bellerive 10h00 Jeannette Boucher ----- Une amie

Mer 7 sept 16h30 Stella Grenier ----- Jocelyne Cliche

Jeu 8 sept 8h30 Réal Gaudreau ----- Son épouse Suzanne
Nativité de la Vierge Yvon Vallée ----- Offrandes aux funérailles
Marie

Ven 9 sept 16h30 Anne Marie Ashby ----- Denise Filion

Sam 10 sept 16h30 Frank ----- Rita
Charles Gravel ----- Ses enfants

Dim 11 sept 10h30 Francine Letellier Toupin ----- Son époux
24^e dimanche ordinaire Armélia Frêchette Crête ----- Sa famille

*Messes offertes pour Lise Levert par la famille les 4, 11 et 25
septembre à la Résidence Villagia*

VOS OFFRANDES

Quête : 1 050 \$

Quête Manoir des Iles : 56\$

Sœurs M. Christ-Roi : 312 \$



Villagia : 131 \$

Quête Belle Rive : 101 \$

Dîme : 1 676 \$

HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉGLISE

Mardi et jeudi, de **8h00 à 9h00**; (chapelet 8h00)

Lundi, mercredi et vendredi de 16h00 à 17h00 (chapelet 16h00)

Adoration du Saint-Sacrement le jeudi de 9h00 à 9h30.

Rosaire : 1^{er} samedi du mois à 15h15

INTENTIONS DE PRIÈRE DU SAINT-PÈRE POUR SEPTEMBRE 2016



Générale: Pour une société plus humaine.

Pour que chacun contribue au bien commun et à la construction d'une société qui mette la personne humaine au centre.

Pour l'évangélisation: Mission d'évangélisation des chrétiens.

Pour que les chrétiens, en participant aux sacrements et en méditant l'Écriture, soient toujours plus conscients de leur mission d'évangélisation.